

# DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

---

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

**JUIN 2014**



## EDITO DU MAIRE

Lors des élections municipales du 23 mars dernier vous avez choisi, dès le premier tour, sans ambiguïté, sans contestation aucune, la liste « Bélarga au Cœur » que j'ai eu l'honneur de conduire, et ce, avec une participation extraordinaire de 87% (à comparer avec les autres élections.)

Cet élan démocratique valide encore davantage la légitimité de notre groupe.

Je remercie très chaleureusement les Bélarganais et Bélarganaises de s'être ainsi mobilisés et pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Les nouveaux conseillers municipaux se sont joints au groupe des anciens : ils apportent leurs compétences et leur enthousiasme.

La coordination s'est faite très rapidement et je ne doute pas de l'efficacité de l'équipe ainsi composée.

Tout n'est pas rose pour autant dans l'organisation territoriale à venir ; un seul exemple (car nous aurons le temps d'en reparler), le principal bailleur des communes, celui qui nous aide et nous soutient dans tous les cas de figure, c'est le Conseil Général. Or, il semble appelé à disparaître. En tous cas dans sa fonction et ses compétences actuelles.

Au bénéfice de la Région ? Les annonces gouvernementales à ce sujet (la fusion avec la Région MIDI PYRENEES), si elles se vérifient, vont encore éloigner un peu plus ces collectivités du monde rural, à notre détriment évidemment.

Le mandat de 6 années verra vraisemblablement et ce, quels que soient les changements opérés dans le « fameux » mille feuilles territorial, des modifications importantes pour les communes rurales.

Les temps sont déjà difficiles pour les budgets avec la baisse des dotations de l'Etat malgré la hausse continue des charges courantes.

Malgré tout, nous maintiendrons notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux et les taux votés par le CM : promesse déjà faite et tenue pendant les 6 ans du dernier mandat. Il faudra une rigueur budgétaire extrême.

Bel été à toutes et à tous (petit bémol : il y a pourtant nécessité de quelques jours de pluie).

**Jean-Claude MARC**



## PRESENTATION DE L'EQUIPE

<b>COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	
Jean-Claude MARC	Maire, Délégué communautaire
Monique FLORES	1ère adjointe chargée de l'administration, des finances, déléguée communautaire suppléante
Robert JULIEN	2ème adjointe, chargée des affaires scolaires, petite enfance et du CCAS
Salvador DIAZ	3ème adjoint, chargé du service technique, au SIVU, au CESML, Hérault Energie
Jean-Paul ALCARAZ, Jean-Marie BARY, Thérèse FIEVET, Cécile LANGREE, José MARTINEZ, André SANCHIZ, France SIOHAN-CUNY	
<b>Répartition des délégations et commissions</b>	
<b>SYNDICATS</b>	
SIEVH Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault	Titulaires : Monique FLORES, Thérèse FIEVET Suppléants José MARTINEZ, André SANCHIZ
SIVU Syndicat Intercommunal à Vocation Unique	Titulaires : Salvador DIAZ, Jean-Paul ALCARAZ Cécile LANGREE Suppléants : Jean-Marie BARY, André SANCHIZ, France SIOHAN-CUNY
CESML Coopérative d'Electricité Saint Martin de Londres	Salvador DIAZ, Jean-Paul ALCARAZ
Hérault Energie	Salvador DIAZ, Jean-Paul ALCARAZ
<b>COMMISSIONS COMMUNALES</b>	
Adjudications	Jean-Claude MARC, Salvador DIAZ, Thérèse FIEVET, Monique FLORES
Appels d'offres	Jean-Claude MARC, Salvador DIAZ, Thérèse FIEVET, Monique FLORES
Finances et budget	Monique FLORES, Cécile LANGREE, André SANCHIZ, France SIOHAN-CUNY
Ecole, petite enfance, centre aéré	Roberte JULIEN, Jean-Paul ALCARAZ, Thérèse FIEVET, Cécile LANGREE, André SANCHIZ
Bibliothèque	Thérèse FIEVET
C.C.A.S.	Roberte JULIEN, Monique FLORES, Cécile LANGREE
Communication	Monique FLORES, Cécile LANGREE, Jean-Paul ALCARAZ
Voirie et Patrimoine	Salvador DIAZ, Jean-Paul ALCAZAR, Cécile LANGREE, Jean-Marie BARY, France SIOHAN-CUNY
Urbanisme	Monique FLORES, Jean-Paul ALCAZAR, Cécile LANGREE, José MARTINEZ, France SIOHAN-CUNY
Festivités	Monique FLORES, Salvador DIAZ, Cécile LANGREE, Jean-Marie BARY, Thérèse FIEVET, Jean-Paul ALCARAZ
Plan d'Action Communale	Salvador DIAZ, Cécile LANGREE, Jean-Paul ALCAZAR
Défense	Jean-Paul ALCARAZ
<b>COMMISSION C.C.V.H</b>	
Finances et budget	Monique FLORES
Développement économique	Cécile LANGREE

Nous sommes tous à votre écoute et tous conscients des nombreuses tâches à accomplir. L'administration des affaires courantes est mise en place et les responsabilités réparties.

## LE BUDGET DE LA COMMUNE

### Vote des taux d'imposition

Comme chaque année le Conseil Municipal a, lors de la séance du 23 avril 2014, suivi à l'unanimité, la proposition du maire de ne pas augmenter les taux communaux.

A titre d'information voici les taux moyens de 2014 :

	National	Départemental	Bélarga
Taxe habitation	23,88%	29,73 %	<b>10,35 %</b>
Taxe foncier (bâti)	20.11 %	27,33 %	<b>16,50 %</b>
Taxe foncier (non bâti)	48,94 %	82,90 %	<b>83,35 %</b>

### Vote des documents comptables

Pour la réunion du Conseil Municipal du 23 avril 2014, les documents comptables de l'année 2013 et les prévisions budgétaires de 2014 ont été remis à tous les Conseillers.

#### Compte Administratif

Le compte administratif 2013 de la commune est conforme au compte de gestion du Trésorier Percepteur de Clermont-l'Hérault.

Résultats votés à l'unanimité

### PRESENTATION GENERALE DU BUDGET :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	361 718 €	361 718 €
Section d'investissement :	308 341 €	308 341 €
<b>TOTAL DU BUDGET :</b>	<b>670 159 €</b>	<b>670 159 €</b>

Le principe général de l'équilibre budgétaire est respecté comme il se doit.

**Vote du budget:** Le budget a été approuvé et voté à l'unanimité des 11 Conseillers municipaux présents ce jour-là.

## LES PROJETS 2014

Les projets de travaux (parfois réalisés) font partie de ceux que nous avons exposés lors de la campagne électorale des élections municipales.

1. L'aménagement du chemin des Cares à partir de la Rue des Micocouliers a été réalisé le mois dernier : comblement du fossé avec enfouissement des réseaux et agrandissement de la chaussée.

Coût : 32 000 € HT subventions 22 000 €. (11 000 € Conseil Régional et 11 000 € Conseil Général). Cette somme nous a permis ainsi quelques aménagements :

- conforter la haie du chemin d'Aire Pauque,
- une bicouche chemin des Barthes,
- remise en état du chemin des Eaux Basses après le Saut du Loup,

2. La délibération du Conseil Municipal concernant la réfection totale du logement communal au-dessus de l'Agence Postale a été prise. Coût prévisionnel 80 000 €. Le financement est le suivant : petites subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la CCVH, plus un emprunt dont les mensualités sont couvertes par le loyer (prévision de la CCVH).
3. Remplacement des lampadaires énergivores du Chemin des Condamines (coût 10 800 € HT subvention de 8 500 € d'Hérault Energie, donc du Conseil Général).
4. Eglise
  - Entretien du clocher, tableau électrique à refaire, mécanisme cloche-horloge
  - Rénovation du toit de la petite chapelle adjacente

Coût des travaux 10 000 € environ : subvention voirie et patrimoine 8 080 € Conseil Général.

## **La Passe à poissons**

### **Vous avez dit... continuité écologique ?**

Un poisson migrateur a besoin de remonter les fleuves pour se nourrir, se reproduire. Si des ouvrages (seuils, écluses, barrages) l'en empêchent, sa survie est mise en péril. L'anguille et l'aloise sont des poissons migrateurs locaux que l'on trouve notamment dans le fleuve Hérault (mais aussi sur l'Orb, le Lez...) : ils vivent en mer Méditerranée et se reproduisent en amont du cours d'eau.

Au fil des siècles, les cours d'eau ont été aménagés et des seuils et barrages ont été construits pour irriguer les terres agricoles, alimenter des moulins et des captages d'eau potable. Or ces ouvrages hydrauliques entravent la libre circulation des organismes vivants (poissons essentiellement) et des sédiments. Restaurer une continuité écologique doit permettre d'améliorer le fonctionnement naturel de ces cours d'eau



Anguille – photo ONEMA

### **COMMENT CA MARCHE ?**

Pour que le poisson trouve sa voie, des passes sont construites sur les seuils, de manière à attirer les poissons et les inciter à contourner l'ouvrage en le franchissant grâce à un aménagement adapté aux espèces ciblées. Ces aménagements permettent ainsi de lever les entraves à la circulation des espèces et de rétablir une réelle continuité écologique.



Alose feinte



### **BIENTOT UNE PASSE A POISSONS ENTRE PAULHAN ET BELARGA**

Les seuils appartiennent à des personnes privées ou à des collectivités. Dans l'Hérault, le Département lui-même propriétaire de quelques seuils, a déjà procédé à l'aménagement d'une passe à poissons sur l'Orb à la Malhaute (8 km en amont de Béziers) dès 2012.

Au cours de l'été 2014, c'est le seuil de Roquemengarde sur l'Hérault entre St Pons de Mauchiens et Usclas d'Hérault qui sera équipé d'une passe dite rustique, et en 2015 des travaux identiques sont programmés sur le seuil dit de la Pansière à Bélarga.

Toujours selon le même principe, les travaux permettront aux poissons d'emprunter une rampe en enrochements, aménagée avec une faible pente le long des berges de la rive droite (côté Paulhan) ; plusieurs centaines de petits blocs en béton de 50 cm de diamètre et 60 cm de haut seront implantés suivant une trame régulière pour casser le courant. Un suivi permettra d'évaluer l'efficacité de la passe.

Passe rustique du seuil de la Malhaute à Thézan les Béziers - Photo Conseil général de l'Hérault.

### **QUE DIT LA LOI ?**

La notion de continuité écologique a été introduite par la Directive Cadre Européenne sur l'eau de 2000 et la loi sur l'eau française de 2006. A la suite des accords de Grenelle sur l'environnement, l'Etat français a lancé en 2009 un plan national de restauration de la continuité écologique avec des travaux à engager sur les ouvrages les plus impactant.

## ATTENTION TRAVAUX !

Pendant les 4 mois de travaux qui auront lieu durant l'été 2015 sur le seuil de la Pansière, la prudence et la vigilance seront de mise sur le site : interdiction d'accès au chantier, respect des consignes de sécurité qui seront affichées, interdiction de baignade sur le seuil, dans la passe et à proximité. Nous comptons sur votre civisme et nous vous remercions pour votre compréhension !



Maîtrise d'Ouvrage : Département de l'Hérault

Principaux partenaires : Agence de l'eau, services de l'Etat, Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault.

## Vous avez dit... poisson ?



Un de nos jeunes passionné de pêche au bord de l'Hérault, Sébastien JULIEN, après maintes prises notables : brochets et menus fretins, a sorti de l'eau le 4 mai dernier en début de soirée un magnifique sandre de 5,5kg pour 59cm. Cela méritait bien deux articles (dont un dans le Midi-Libre).

Félicitations encore au pêcheur pour cette jolie prise !

## URBANISME

Des nouvelles des trois lotissements en cours.



### ***Le Vieux Pressoir***

L'aménagement par le lotisseur est donc fini et les premières maisons « sortent du sol ». La construction de certaines est déjà bien avancée et nous savons que des enfants devraient faire leur rentrée à l'école en septembre.

### ***Côté Vigne***

L'accord entre le lotisseur et la famille Barréda a enfin été conclu. Ce lotissement, à l'opposé à celui du Vieux Pressoir et ayant pour entrée la Route de la Croix Saint Antoine, devrait donc voir le jour dans le courant de l'année 2015.

### ***Les Marronniers***

Là aussi la construction un temps retardé a commencé et est bien avancée. Les délais de livraison en début d'année devraient en principe être maintenus.



## LA VIE DU VILLAGE

### **Navette Intercommunale**

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un questionnaire au sujet d'un projet de Navette Intercommunale de bus qui desservirait les communes environnantes

Cette enquête fait suite à la demande de plusieurs habitants qui n'ont pas de véhicule ou qui ne peuvent pas conduire (par exemple pour aller chez le médecin, aller au marché de Paulhan le jeudi, à celui de Saint-Pargoire le mardi).

Merci de nous le retourner afin que ce projet puisse voir le jour, projet qui serait très utile à certains d'entre nous.

### **Commémoration du Centenaire de la guerre de 1914-1918**

Nous projetons de faire une exposition de documents relatifs à cette guerre pour la commémoration du 11 novembre 2014.

Nous faisons un appel à toutes les personnes possédant des photos et/ou documents concernant des membres de leur famille ou entourage et qui accepteraient de nous les confier ou faire des copies.

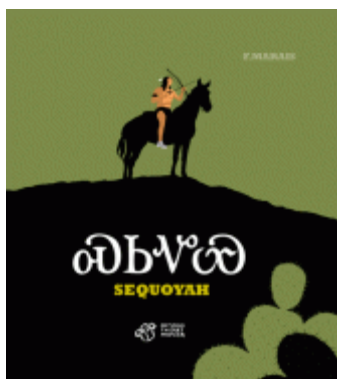
Une exposition plus générale nous sera prêtée pour le mois de décembre

Merci par avance pour votre aide.

## **BIBLIOTHEQUE**



Comme chaque année à la même époque nous avons eu le plaisir de recevoir en mars un musispectacle intitulé « la cuisine de Marila » qui a reçu un accueil chaleureux des petits ainsi que de leurs accompagnants mamans et assistantes maternelles, le spectacle a été suivi d'un petit moment de libations qui permet les échanges entre l'artiste et les accompagnants.



En mai, ce sont les plus grands qui ont participé au vote du prix des Incorruptibles. Cette année nous avons reçu en mars F. MARAIS qui présentait son livre intitulé Sequoyah (l'histoire authentique du grand chasseur cherokee qui inventa un alphabet pour son peuple) et qui leur a expliqué son métier et ses méthodes de travail, les enfants ont été invités à l'imiter en dessinant un des personnages de l'histoire, l'original fait par l'auteur et signé a été offert à la bibliothèque.

Frédéric MARAIS

En outre, la bibliothèque met à votre disposition des outils informatiques divers et en particulier :

Les ressources en ligne qui se composent de :

- Tout apprendre : apprentissage des langues étrangères, français en tant que langue étrangère pour les personnes qui s'installent chez nous et ont des difficultés avec notre langue, code de la route, bureautique, musique, droit des salariés etc....  
(Accès aux abonnés en bibliothèque et depuis chez vous, cette ressource nécessite une inscription préalable)
- Le social : préparation aux divers concours du secteur social et médico-social (en direct des ministères quizz, QCM, annales, biographies, méthodologie)  
(Accès direct en bibliothèque)

- Arrêt sur image : actualité détaillée  
(Accès direct en bibliothèque)
- Le kiosque : offre de presse en ligne qui propose la lecture instantanée de 600 titres de la presse papier française et internationale.  
(Accès direct en bibliothèque et depuis chez vous pour les adhérents)

Pour mémoire, la bibliothèque est ouverte le lundi de 15h30 à 18h et le jeudi de 16h à 18h30.

LA FERMETURE ESTIVALE SE FERA DU 11 JUILLET AU 17 AOÛT

*Calendrier du second semestre 2014 : en novembre un nouveau musé'spectacles, et de début décembre à début janvier la Médiathèque Départementale met à notre disposition une grande exposition sur la « Guerre 14/18 »*

**T. Fievet et Suzy Cadet Bénévoles**

### **OPERATION TRANQUILITE VACANCES**

Cette année encore dans le cadre du service rendu par la Police Municipale nous vous informons qu'un service « opération tranquillité vacances » vous est proposé.

Ce service, gratuit, consiste en une surveillance de votre domicile, par maraude de l'équipe de la Police Municipale lors de votre absence.

Nous joignons à ce bulletin une fiche de renseignements que vous pouvez remplir et remettre à la mairie si ce service vous intéresse.

### **AUTOUR DE L'ECOLE**

Les projets de classe cette année ont été les suivants :

- **Pour les CP/CE1 :**
  - o Sortie cinéma : "Sur le chemin de l'école"
  - o Visite du musée Fleury de Lodève et de la Halle Dardet
  - o Séjour à Malibert: les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.
- **Pour les CE2/CM1 :**
  - o Séjour de trois jours à Palavas : Une sortie riche et inoubliable pour les enfants et l'encadrement.
  - o Sortie à Argileum et visite guidée de Saint Guilhem le Désert : manipulation d'argile et découverte de notre environnement proche...
  - o Initiation au théâtre : "un drôle de maire"
- **Pour les CM1/CM2 :**
  - o Sortie cinéma : "Sur le chemin de l'école"
  - o Séjour de trois jours à Palavas : Une sortie riche et inoubliable pour les enfants et l'encadrement.
  - o Sortie à Argileum et visite guidée de Saint Guilhem le Désert : manipulation d'argile et découverte de notre environnement proche...



Toutes les classes de l'école, cette année encore, participent au concours "les Incorruptibles", participation payée par la mairie de Bélarga.

L'exposition de fin d'année avec une thématique commune Tressan-Bélarga a eu lieu le 21 juin 2014 à la salle des fêtes de Bélarga. Les élèves du RPI ont exposé quelques-uns des travaux d'art plastique réalisés durant l'année scolaire.



Découpages, coloriages, peintures, collages... Des réalisations très colorées, pleines d'imagination.

Merci aux enfants qui nous ont donné à voir de belles réalisations et merci à leurs maîtres qui les ont accompagnés sur les chemins de l'art.

### **Remise de livres aux élèves de CM2**

Le 17 juin, les élèves du CM2 se sont vu remettre par les mairies de Bélarga et de Tressan un dictionnaire de français, un dictionnaire anglais-français et un roman.

Nous leur souhaitons la réussite de leur 6ème au collège de Paulhan.

Il est à noter, que chaque année, les élèves issus de notre école, se classent dans les premiers aux évaluations à l'entrée en 6ème. Nous les félicitons et remercions leur maîtresse et leurs maîtres antérieurs qui ont su les amener à cet excellent niveau.

Après la distribution des livres, les enfants ont eu un goûter composé de madeleines, de glaces à l'eau et de sodas, le tout généreusement offert par Nadine, l'épicière de Bélarga

### **Modification des rythmes scolaires**

Le ministre de l'Education Nationale ayant permis des assouplissements dans l'organisation des rythmes scolaires, les mairies de Bélarga et de Tressan ont présenté de nouveaux projets pour la semaine de 4 jours et demi.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous attendons encore le résultat de l'arbitrage que nous avons demandé à Madame le Recteur d'Académie, les projets présentés par les deux mairies étant différents.

Dès que nous serons informés, nous aviserons les parents des nouveaux horaires pour la rentrée de septembre 2014.

### **FESTIVITES**

Les inscriptions sont en cours et nous vous espérons nombreux. Comme chaque année l'animation musicale sera assurée par Gérald.

Mais nous n'oublions pas que ce soir-là c'est la finale de la coupe du monde football, nous allons donc installer un grand écran dans la salle des fêtes pour permettre aux supporters de suivre le match. Les danseurs pourront profiter de l'animation dehors et les sportifs suivre le match à l'intérieur de 21h à 23h.

Imaginons que la France soit en finale et en plus remporte la coupe !!! Il n'est pas interdit de rêver non ? Alors nous fêterons cette victoire tous ensemble.

Allez les bleus !

La soirée du 13 juillet est un moment de rassemblement que nous avons plaisir à préparer depuis six ans. Cette année encore, nous ferons le maximum pour que la fête soit réussie. Merci aux volontaires qui voudraient se joindre à nous.

L'apéritif du lendemain à 11h30 se tiendra à la salle des fêtes. Nous vous y attendons nombreux.

Enfin l'après-midi, la Sophie Bélarganaise, que nous remercions, organisera le « fameux » concours de pétanque hommes/femmes/enfants petits et grands qui clôturera ces deux jours de fêtes.

## **LES INFOS DU VILLAGE**

### **CONNEXION INTERNET-TELEPHONIE**

Dans le bulletin de juin dernier, nous vous faisons état de la situation numérique de notre village.

Nous avons sollicité le département afin qu'il nous vienne en aide et lors d'une réunion publique, les possibilités de connexion haut débit via la technologie du Wifimax nous ont été présentées.

Du fait du faible nombre de participants, Num'Hérault (titulaire d'une délégation de service public pour le compte du Conseil Général de l'Hérault), a accepté de permettre aux Bélarganais de tester cette technologie gratuitement durant un mois (par la fourniture d'une antenne de réception ainsi que du kit de connexion nécessaire).

La CCVH de son côté, nous a gracieusement fourni un poste informatique ainsi que les compétences de leurs techniciens afin de mettre à disposition pendant un mois deux postes informatiques (un à la salle du conseil et un à la bibliothèque) afin que les habitants du village puissent tester la qualité de celle-ci et découvrir les offres des fournisseurs d'accès liés à cette technologie.

Un document explicatif ainsi qu'un questionnaire était disponible afin que chacun puisse faire part de ses remarques/ attentes en termes de besoins liés à la connexion Internet.

Merci à ceux qui ont pris la peine de se déplacer et de remplir le dit formulaire.

A l'issu de ce mois de test une deuxième réunion publique a été organisée et aucun habitant n'y a participé. Le Conseil Général en a donc conclu que les besoins en matière de connexion Internet étaient pourvus pour la commune.

De son côté France Telecom, demeure sourd à nos préoccupations.

Nous ne baissons cependant pas les bras car la qualité du service public (en Mairie, la poste et à l'école) est en jeu. En effet, les informations sont de plus en plus dématérialisées et la fracture du numérique engendre une inégalité de traitement envers les citoyens.

Nous avons continué à donner de la voix et la CCVH devrait présenter en conseil communautaire un projet d'investissement pour permettre l'amélioration de la desserte ADSL par remplacement des équipements existants (sous-répartiteurs) par d'autres plus performants (NRA MED). Nous sommes dans l'attente du chiffrage d'un tel projet qui pourrait bien être de l'ordre de plus de 78 000 €.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait de constamment et répétitivement signaler à vos différents opérateurs téléphoniques tout incident que vous auriez sur votre ligne de téléphone fixe ou internet. Notre correspondant Orange en charge du pilotage des interventions sur les dysfonctionnements réseaux ne peut intervenir qu'à la condition qu'un incident soit déclaré au préalable auprès de l'opérateur.

Certains Bélarganais ont ainsi pu bénéficier d'une amélioration de leur débit et d'une stabilisation de leur ligne.

### **LA GUINGUETTE**

Cette année nous n'avons pas loué le terrain où s'installait « la guinguette », l'expérience de l'an passé ne nous ayant pas donné satisfaction. Nous avons donc décidé de faire une pause cette année et d'autoriser seulement la venue d'un commerçant ambulant, qui viendra le matin et repartira le soir à 22 heures au plus tard. Nous avons choisi cette option cet été pour éviter les nuisances nocturnes tout en ayant un petit coin où se restaurer et désaltérer sous les arbres.

Ce commerçant vendra des boissons fraîches, des glaces, et des plats cuisinés, « style commerce de plage ». Cette autorisation inclut bien sûr le paiement d'une redevance.

### **LA POMPONNETTE**

L'association la Pomponnette, s'est donnée pour mission de faire stériliser les chats errants dans les villages alentours. Nous avons accepté en octobre 2013 de participer à cette association afin que les chats errants de Bélarga, très nombreux, soient capturés et remis à cette association pour les faire stériliser. Nous avons voté une subvention de 500 € pour la période octobre 2013 à octobre 2014 et renouvelable, si nous sommes satisfaits, pour une autre année. Le Conseil Municipal décidera en octobre 2014, si oui ou non, on reconduit cet accord. Nous vous tiendrons informés de la décision qui sera prise.

La somme de 500 € a été déjà utilisée donc nous ne pouvons plus financer pour l'instant les opérations.

Par ailleurs les personnes qui souhaitent recourir, à titre personnel à cette association, bénéficieront d'une remise de 50% sur les opérations (sous réserve d'une adhésion préalable obligatoire de 20 € par an).

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **Association de pêche l'Hameçon Indépendant entente BELARGA-TRESSAN -ASPPIRAN**

L'Hameçon indépendant, Bélarga, Tressan s'agrandit, car la Fédération de Pêche de l'Hérault, nous a demandé de gérer l'ancienne association « La Gaule Aspiranaise » dans la mesure où le bureau de ladite association a démissionné dans son ensemble.



C'est sous un soleil radieux que sourire, expérience et convivialité ont participé au premier repas de l'Hameçon Indépendant

Cette année plus de 75 personnes étaient présentes pour participer au lâcher de truites. Chacun a pu se retrouver pour pêcher, partager, se rencontrer. Une quinzaine de jeunes ont pu pêcher leurs premières truites (dans un trou naturel) au bord de l'Hérault. Les plus âgés ont pu partager un apéritif suivi d'un repas avec une Fidéua, appréciée de toutes et tous.

Une journée organisée par tous et pour tous. L'Hameçon Indépendant est une association permettant l'accès à

ce sport et ce loisir qu'est la pêche mais aussi un lieu de rencontre, d'échange et de partage pour tout âge. Si vous souhaitez, vous aussi participer ou être informé, des prochaines manifestations, n'hésitez pas à contacter le Président Jean au 04 67 25 06 01.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour donner vie à cette Association

**Le Président, Jean**

### **Le Judo-Club de Bélarga**

Cette année encore, plus d'une trentaine d'enfants sont venus s'initier ou poursuivre leur apprentissage au Judo. Trois cours ont lieu le Mardi à la salle des fêtes :

- Un cours de Baby-judo à destination des enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15 ;
- Un cours de judo à destination des plus de 6 ans de 18h15 à 19h15 ;
- Un cours adulte de Jujitsu Self défense de 19h15 à 21h00.

Monsieur Pierre BOULAND ceinture noire de Judo et professeur expérimenté appartenant à la Fédération nationale de Judo, anime ces cours dans le respect des valeurs de cet art martial.

Le samedi 12 avril, certains judokas ont participé à une rencontre inter-club qui se déroulait à Saint-Paul et Valmalle. Bravant, pour certains, leur peur, ils ont porté haut les couleurs du club puisqu'ils ont tous été récompensés et en ont gardé un très bon souvenir.



Le 14 juin dernier nous avons assisté à la remise des diplômes et ceintures pour les judokas (petits et grands) à la salle des fêtes de Bélarga.

A cette occasion nous avons pu découvrir les progrès des talentueux judokas et assister à une démonstration de self-défense de la part des grands.

Nous avons terminé cette après-midi en partageant le verre de l'amitié et les gâteaux que les mamans des judokas ont eu la gentillesse de confectionner.

La pratique de ce sport est accessible pour tous, aucun niveau n'est requis. Dès septembre n'hésitez pas à venir nous voir et faire un essai (des places sont disponibles dans les trois cours).

Au plaisir de vous voir venir fouler les tatamis.

**Pierre BOULAND** et les membres du club de Judo de Bélarga.



## **La Sophie Bélarganaise Pétanque**

La saison 2014 a commencé dans la bonne ambiance et la convivialité qui est présente chez tous les membres du club avec de belles performances sportives.

L'équipe composée de Niel Thierry, Marchand Lewis, Léonard Pascal s'est qualifiée en triplète au championnat de l'Hérault qui s'est déroulé à Boujan-sur-Libron le 3 mai. Ils ont bien représenté notre village. La Sophie Belarganaise est en première division des championnats des clubs, une compétition très relevée puisque nous rencontrons Montpellier-Rimbaud, Palavas-les-flots Villeneuve-les-Maguelone et Mèze.

Le 6 juin nous les avons reçus, une grande soirée où nos joueurs sont à féliciter : ils ont gagné face à Montpellier 24 points à 12 ; bonne ambiance autour du repas qui a suivi avec les jambons à la broche.

Nous sommes engagés également dans les championnats vétérans dans la poule avec Montagnac, Mèze Agde élan, Saint-Pargoire, Aspiran, Cap d'Agde le mole : de belles parties en perspectives ! Nous les recevrons le 19 juin à partir de 15 h.

Le 15 mars a eu lieu un concours départemental triplète : 190 joueurs étaient présents.



Le 7 juin nous avons organisé le challenge Cadet Didier. Un grand moment où nous rendons hommage à notre joueur et ami. Belle journée où 112 joueurs étaient présents.

Il a été remporté par Niel Thierry et Villalonga Patrick.

Le 28 juin un repas ouvert à tous avec brasucade de moules et mouton à la broche sera organisé. Le 14 juillet, nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les bélarganais et bélarganaïses qui le souhaitent et nous terminerons la saison par un concours départemental doublette le 13 septembre.

Nous tenons à remercier la mairie qui nous laisse gracieusement la salle polyvalente pour toutes ces manifestations. Nous remercions également tous les bénévoles qui participent toute la saison à la bonne marche du club.

Nous souhaitons aux Bélarganais et Bélarganaïses de passer un bel été.

**Le Président Jean-Paul CARRIERE et le Bureau**

## **DES NOUVELLES DE LA PAROISSE**

Ce sont désormais les vacances pour les enfants du catéchisme. Mercredi 18 juin, ils ont clôturé l'année avec leurs catéchistes par une rencontre à Saint-Pons-de-Mauchiens où les petits de l'éveil à la foi et les plus grands du catéchisme ont participé à un jeu de piste et à un pique-nique.

Notre relais Arc en Ciel va également se retrouver le 6 juillet, cette année à Saint-Pargoire, pour une traditionnelle journée de fête avec une messe en plein air animée par la chorale malgache, le repas et le loto à 16h qui clôturera les retrouvailles.

Pour toute question relative à notre paroisse, vous pouvez nous contacter au 06.33.65.15.39 ou [fmsiohan@wanadoo.fr](mailto:fmsiohan@wanadoo.fr). Si vous souhaitez recevoir les horaires et lieux des messes de la paroisse Saint-Benoit Val-d'Erau, merci de nous communiquer votre adresse mail.

Nous vous souhaitons un bel été.

**Michel et France Siohan-Cuny**



## AGENDA deuxième semestre 2014

- 13 juillet soirée républicaine salle des fêtes à partir de 19h00
- 14 juillet apéritif républicain à la salle des fêtes 11h30
- 11 Novembre commémoration centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale
- 13 décembre repas des séniors à 12h00

# LE PANIER GOURMAND

## BELARGA

### NADINE ET KARL

#### DE NOUVEAUX SERVICES

#### DES PRODUITS REGIONAUX

- HUILES D'OLIVES
- FROMAGES DE CHEVRE
- CHARCUTERIE

- |   |                      |                      |
|---|----------------------|----------------------|
| > EPICERIE                                      | > PAIN ,VIENNOISERIE | > SOUVENIRS          |
| > PRODUIT FRAIS                                 | > PAPETERIE , PRESSE | > DEPOT DE GAZ       |
| > FRUITS ET LEGUMES                             | > BOISSONS FRAICHES  | > PRODUITS REGIONAUX |
| > ROTISSERIE<br>(POULET, ROTI DE PORC<br>ETC..) | > GLACES             | > GLACONS            |



### HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ DU MARDI AU SAMEDI
- ▶ DE 07H30 A 12H30  
ET DE 17H00 A 19H00
- ▶ DIMANCHE ET FERIE  
DE 07H30 A 12H30

#### HORAIRES D'ÉTÉ

#### OUVERT 7/7 JOURS

DE 07H30 A 12H30

ET 17H00 à 19H30



### LE PANIER GOURMAND

PLACE DE LA REPUBLIQUE  
34230 BELARGA

A COTE DE LA MAIRIE

Téléphone : 04.67.24.21.46

Messagerie :

lepaniergourmandbelarga@gmail.com



## Restrictions de tous les usages de l'eau sur l'ensemble du département de l'Hérault

(exceptés les bassins versants de l'Agoût et du Vidourle)

Suite à la réunion du 27 mai 2014 de la cellule sécheresse en charge de la surveillance des ressources en eau, le préfet de l'Hérault, pour faire face à une situation de sécheresse préoccupante, a décidé de prendre des mesures de restriction de tous les usages de l'eau.

### → Premières restrictions sur l'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT, excepté le bassin versant de l'Agoût et du Vidourle

Sont notamment interdits :

- le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, le fonctionnement des bornes et fontaines en circuit ouvert.
- Entre 8h et 20h : l'arrosage des terrains de sports, des golfs, des jardins, des pelouses et espaces verts publics et privés est interdit entre 8h et 20h.

Les activités industrielles dont l'activité nécessite l'utilisation d'eau doivent limiter leur consommation et respecter les dispositions prévues les concernant en cas de sécheresse.

### → Restrictions renforcées sur le secteur alimenté par la nappe de l'ASTIEN

En renforcement des mesures énoncées ci-dessus, sont notamment interdits :

- **24h/24h** : l'arrosage des terrains de sports, des golfs, des jardins, des pelouses et espaces verts publics et privés
- **de 11h à 20h** : l'usage agricole de l'eau (sauf cas exceptionnel)
- l'utilisation des douches de plages
- le lavage des voiries

En effet, la pluviométrie du mois de mai n'a pas permis d'inverser la tendance à la baisse des ressources en eau. **A signaler que le bassin versant de l'Hérault présente déjà une sensibilité particulière** qui nécessite un suivi renforcé. Sa dégradation pourrait s'accélérer dans les semaines à venir.

Afin de se préparer à une éventuelle aggravation de la situation, il est demandé aux collectivités en charge de l'alimentation en eau potable d'anticiper de possibles difficultés d'approvisionnement et de prendre dès à présent les mesures d'économies : sensibilisation des populations (résidents et vacanciers), réparation des fuites de réseau...

Un nouveau point de la situation serait fait par la cellule sécheresse en juin.

*Toute infraction est passible d'une contravention de 1500 €.*

↳ **TOUTES LES INFORMATIONS** : l'arrêté préfectoral du 27/05/2014, la carte détaillée des zones concernées, les mesures... sur le site internet des services de l'Etat :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-secheresse>

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 34)  
Bâtiment Ozone, 181 place Ernest Granier - CS 60 556 - 34 064 Montpellier cedex 02  
Tél. : 04 34 46 60 00 - [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

## LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE BÉLARGA

<b>EPICERIE: Le panier gourmand</b> Nadine GARCIA	04.67.24.21.46 <a href="mailto:lepaniergourmand@gmail.com">lepaniergourmand@gmail.com</a>	Place de la République - 34230 BELARGA
<b>RESTAURATION</b> "Chez Mamie"	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>TRAITEUR</b> Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13, rue du Barry - 34230 BELARGA
<b>ARTISAN CREPIER BONNADIER Marie</b>	06.16.47.54.55 <a href="http://www.crepeadomicile.voila.net">www.crepeadomicile.voila.net</a>	12, Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
<b>CHAMBRES D'HOTES</b> M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
<b>VIGNERON PRODUCTEUR</b> Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89	10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA
<b>MOULIN DE BUSSAC</b> M. CAZOTTES	Vente de miel et huile d'olive Bélarga 04.67.25.07.40	Route de Puilacher - 34230 BELARGA
<b>DOMICIL' SERVICES</b> M. COMBAL David	<a href="mailto:domicilservices@aliceadsl.fr">domicilservices@aliceadsl.fr</a> 06.86.32.24.88	<b>Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis...</b> 3, Lot. les Micocouliers-34230 BELARGA
<b>ELECTRICITE</b> M. FILLIETTE M. WHITEHEAD William	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31 06.10.81.95.92 <a href="mailto:bill@heraultps.com">bill@heraultps.com</a>	Route de Plaissan - 34230 BELARGA 9, rue de la Faucille - 34230 BELARGA
<b>MACONNERIE</b> M. CANO David M. MAURICE Frédéric. M. IMOUGAR Hssain BAT CONSTRUCTIONS	04.67.25.32.31 06.60.92.03.66 <a href="mailto:fred.maurice@hotmail.com">fred.maurice@hotmail.com</a> 04.99.57.07.18 06.51.75.33.33 <a href="mailto:arthur.casanova@yahoo.fr">arthur.casanova@yahoo.fr</a>	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA 12, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA 6, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA Rue des micocouliers - 34230 BELARGA
<b>FERRONNERIE</b> M. FEUVRIER	04.67.42.75.38 <a href="mailto:ferroneriesaintjean@wanadoo.fr">ferroneriesaintjean@wanadoo.fr</a>	5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA
<b>PLOMBERIE- CHAUFFAGE</b> SGHIR Sarl	06.60.05.15.49	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA
<b>SIMON Yannick</b>	<b>06.50.62.77.07</b>	<b>Les Berges de l'Hérault - 34230 BELARGA</b>
<b>PLAQUISTE</b> M. BYACHE	06.15.50.87.31	13, Montée des Chênes - 34230 BELARGA
<b>STE DE NETTOYAGE</b> VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>DECAPAGE AEROGOMMAGE</b> M. MINEAU Bernard	07.70.16.57.78 <a href="mailto:ambdecap@orange.fr">ambdecap@orange.fr</a>	A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA
<b>CARRELAGE / SOLS SOUPLES</b> M. GRISONI Jean-François	06.78.98.25.80	<b>Pose de sols souples, carrelage, faïences, peinture</b> Chemin du Champ du Four - 34230 BELARGA
<b>SELLERIE</b> M. COMBELLES	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>INFIRMIERS</b> Ms DUREUX Cécile et Ludovic	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 <a href="mailto:assistanceinfirmiere@laposte.net">assistanceinfirmiere@laposte.net</a>	<b>Assistance infirmière</b> 5, rue de l'église - 34230 BELARGA
<b>LANGUEDOC PREVENTION</b> M. MARGUERITE Jean-Louis	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15 <a href="mailto:lanquedocprevention@hotmail.fr">lanquedocprevention@hotmail.fr</a>	24, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
<b>GARAGE A.M.G.A</b> M. ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 04.99.57.04.39	Montée des Chênes lieu dit Le Puech 34230 BELARGA
<b>FL34 animation Sono, éclairage,</b> M. FORTE Frédéric	06.75.49.15.59	27, avenue du Grand Chemin 34230 BELARGA

